

# Christian Dior

30 AVENUE MONTAIGNE  
PARIS  
75008

## L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES

se tiendra au Pavillon Gabriel, 5 avenue Gabriel (Paris 8<sup>e</sup>), le

**JEUDI 19 DECEMBRE 2013 à 15 heures 30**

Pour assister à l'Assemblée générale, il est indispensable d'être en possession d'une carte d'admission et d'une pièce d'identité.

Les actionnaires au porteur peuvent se procurer le dossier de convocation auprès de leur intermédiaire financier.

Les actionnaires nominatifs seront convoqués directement par Christian Dior.

L'avis préalable à l'Assemblée générale comportant l'ordre du jour et le texte des résolutions a été mis en ligne sur le site internet du Bulletin des Annonces Légales Obligatoires

**le 13 novembre 2013.**

Les documents et renseignements concernant l'Assemblée générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.